



Non respect du bail par le propriétaire

Par **Lolo57535**, le **05/09/2011** à **15:33**

Bonjour,

Celà fait deux mois que j'ai emménagé dans le nouvel immeuble. Le bail stipule que j'ai droit à deux places de parking. Le problème est que les places de parking de l'immeuble ne sont pas numérotés. Un jour sur deux, je peux garer les deux voitures sur le parking, sinon le reste du temps, il y en a une garée dans la rue.

J'ai demandé au propriétaire s'il comptait numéroté au sol les places de parking afin que chacun aille sur la sienne. Il m'a répondu qu'il allait s'en occuper mais qu'il n'avait pas le temps tout de suite. Certes !

La semaine dernière, je croise un autre locataire avec qui je parle des places pour savoir comment elles sont attribuées car à la visite le propriétaire m'avait bien montré mes deux places. Le voisin me répond qu'elles ne sont pas vraiment attribuées et qu'elles appartiennent à la copropriété. Donc effectivement, chacun des habitants utilisent plusieurs places (en plus de leur garage que moi je n'ai pas). De plus il me dit que ça fait plus de deux ans que le propriétaire promet de numéroté les places de parking et qu'il n'a toujours rien fait.

Etant donné que je paye cette deuxième place de parking le plus souvent inutilisable, quelles sont mes recours auprès du propriétaire ?

Merci d'avance pour vos réponses

Cordialement

Lolo57535

Par **Domil**, le **05/09/2011** à **15:54**

Que dit le bail exactement ? Que vous avez deux places numérotées ou que vous avez le droit de garer deux véhicules dans le parking ?

Ce dernier est ouvert ou on doit y entrer avec badge/clé/carte ?

Par **Lolo57535**, le **05/09/2011** à **16:25**

Sur le bail, dans l'intitulé garages, il y a écrit 2 parking.

Le parking se trouve au bord de l'immeuble et il est ouvert sur une rue.